

**PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES
TENUE LE 22 FÉVRIER 2017**

Étaient présents à l'assemblée ordinaire :

M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache
M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes
M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac
M. Denis Gravel, maire de Pointe-Calumet
M. Pascal Quevillon, maire d'Oka
M. Richard Labonté, substitut du maire de Saint-Placide

Lesquels forment quorum sous la présidence de Mme Sonia Paulus préfète
et mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Mme Nicole Loiselle, directrice générale est présente.

RÉSOLUTION 2017-036

**CONSTATATION DU QUORUM ET RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE**

Advenant 21h23, Madame la préfète Sonia Paulus constate le quorum et
procède à la réouverture de l'assemblée du 22 février 2017 afin d'épuiser
l'ordre du jour.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-037

IMMIGRATION ET DIVERSITÉ CULTURELLE

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de
l'Inclusion (MIDI) a lancé, à l'intention des MRC, un appel de propositions pour
le Programme Mobilité-Diversité 2017-2019 le 27 janvier dernier;

CONSIDÉRANT les orientations gouvernementales et ministérielles en
matière d'immigration et de pleine participation, en français, des personnes
immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la société québécoise, en
toute égalité et dans le respect des valeurs démocratiques;

CONSIDÉRANT que la MRC est partie prenante à la démarche de
mobilisation citoyenne territoriale « *Tous complices pour notre
communauté* »;

CONSIDÉRANT que, depuis le 1^{er} janvier 2016, la MRC a intégré dans son
offre de service le soutien à l'entrepreneuriat et le développement
économique et qu'à cette fin elle travaille avec l'ensemble des partenaires
concernés au renforcement du dynamisme et de la vitalité économique du
territoire en promouvant notamment un marché de l'emploi adapté aux
réalités des entreprises et des entrepreneurs et capable de saisir le plein
potentiel de l'ensemble des ressources disponibles;

CONSIDÉRANT que l'établissement de la population issue de l'immigration
et des minorités ethnoculturelles est en nette progression sur le territoire de
la MRC et que cette population est susceptible de participer à l'essor durable
et à l'enrichissement de la collectivité locale;

CONSIDÉRANT que la MRC soutient l'organisme ABL Accès Accueil Action
Basses-Laurentides pour l'immigration dans sa mission de « *favoriser et
soutenir une intégration interculturelle harmonieuse* »;

CONSIDÉRANT qu'au cours des derniers mois la MRC a posé des actions concrètes avec comme dessein de s'engager durablement vers l'édification d'une collectivité dynamique, accueillante et inclusive et qu'à cette fin, elle souhaite conclure une entente partenariale avec le MIDI dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité;

Il est PROPOSÉ par Denis Martin et unanimement RÉSOLU ce qui suit :

QUE la préfète, Mme Sonia Paulus et/ ou la directrice générale, Mme Nicole Loiselle soient autorisées à soumettre, dans le cadre du Programme Mobilité-Diversité du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion une demande d'aide financière pour la période 2017-2019 et qu'à cette fin, elles soient autorisées à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-038

CLÔTURE DE L'AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2017

L'ordre du jour étant épuisé et advenant 22h, il est PROPOSÉ par Denis Gravel APPUYÉ par Pascal Quevillon et RÉSOLU :

QUE la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

MRC DE DEUX-MONTAGNES

Mme Sonia Paulus
Préfète

Mme Nicole Loiselle
Directrice générale